

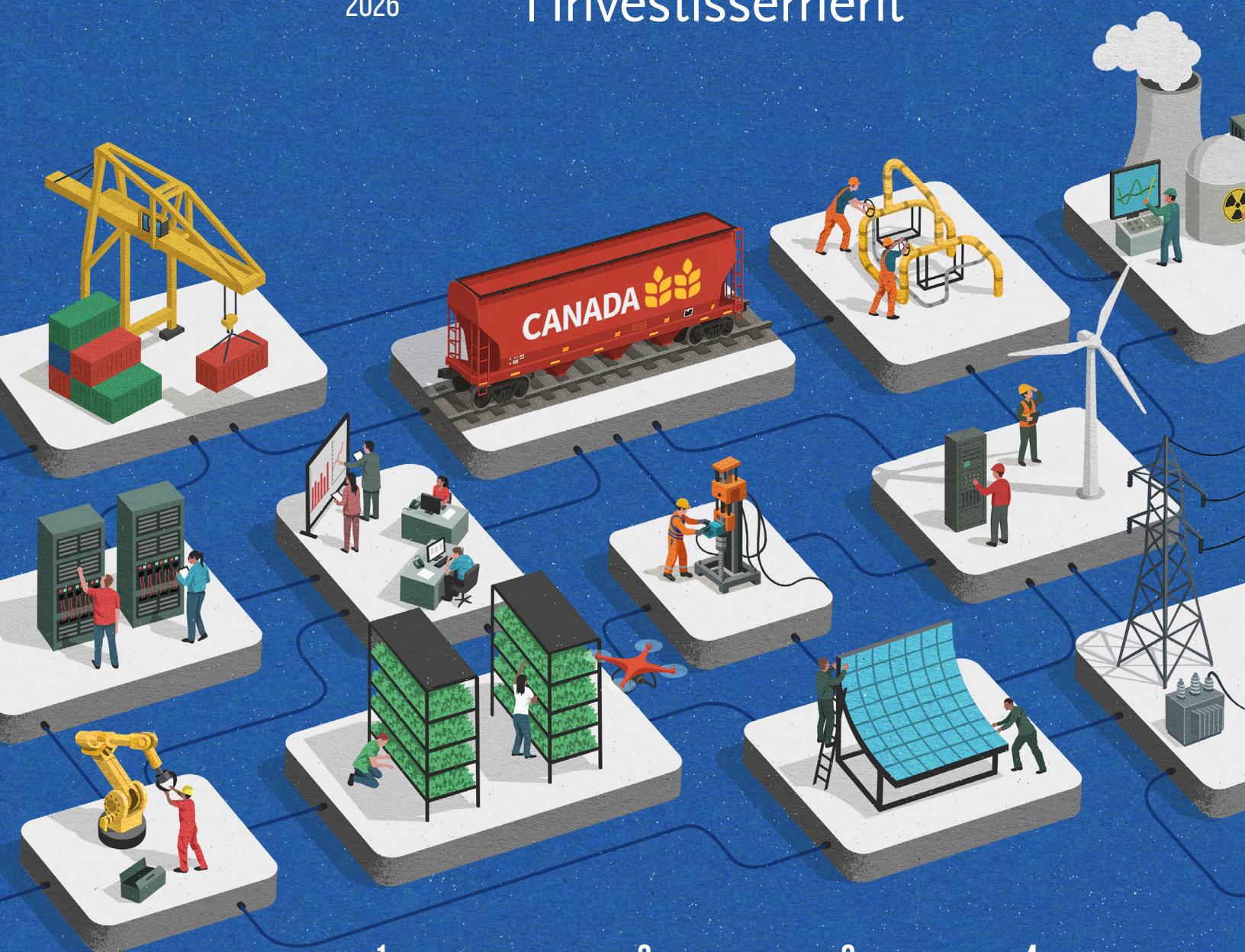


Bennett Jones

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

2026

S'adapter à un nouveau monde : de l'ambition à l'investissement



1

Le cabinet auquel les entreprises confient leurs questions juridiques les plus complexes.

2

Une économie mondiale résiliente comportant des vulnérabilités structurelles représente un contexte difficile pour le Canada

3

Perspectives pour les économies américaine et canadienne jusqu'à la fin de 2027

4

Changements structurels pour s'adapter à un nouveau monde

Un retour aux sources avec les projets d'intérêt national

Avant-propos du président exécutif et président du conseil

L'année 2025 a été un rappel d'une évidence en économie, soit que les marchés s'ajustent.

L'économie mondiale, bien qu'en ralentissement, s'est avérée résiliente malgré les hausses abruptes des droits de douane américains survenues au premier semestre, lesquelles ont perturbé le commerce mondial et d'abord ébranlé les marchés financiers.

La réalité est désormais bien ancrée : les droits de douane américains, bien qu'encore incertains, devraient rester à des niveaux élevés et les investisseurs doivent planifier et allouer des capitaux dans un monde moins prévisible qu'il ne l'était il y a quelques années seulement.

Les flux commerciaux s'ajustent et les investisseurs du monde entier misent sur les moteurs de croissance future, qu'il s'agisse d'énergie et de ressources naturelles, d'infrastructures qui génèrent des flux de trésorerie à long terme, ou de l'IA et de la technologie qui peuvent favoriser des gains de productivité et récompenser les innovateurs. Le capital n'est pas inactif.

Pour assurer les investissements nécessaires à la transformation de notre économie, les gouvernements et les entreprises au Canada doivent prendre des risques et mettre en œuvre des stratégies et des plans d'investissement audacieux. Un changement progressif ne suffira pas. Le gouvernement doit s'associer au milieu des affaires en offrant davantage de prévisibilité et de célérité dans la prise de décisions réglementaires.

En tant que cabinet d'avocats d'affaires canadien de premier plan, nous souhaitons accompagner nos clients à l'avant-garde des marchés où se crée la plus grande valeur. C'est ainsi qu'en ensemble nous pouvons transformer l'ambition en investissement et l'investissement en prospérité.

Les présentes *Perspectives économiques* 2026 de Bennett Jones, produites par notre groupe de Politique publique, décrivent cette période d'ajustement structurel de l'économie canadienne.

Nous espérons qu'elles pourront aider nos clients dans leur planification d'entreprise et faire avancer le débat national sur la voie à suivre pour créer une économie plus sûre et plus prospère.



John Mercury

Président exécutif et président du conseil

403.298.4493

mercuryj@bennettjones.com

Table des matières

SOMMAIRE	2
CHAPITRE 1 : Une économie mondiale résiliente comportant des vulnérabilités structurelles représente un contexte difficile pour le Canada.....	
CHAPITRE 2 : Perspectives pour les économies américaine et canadienne jusqu'à la fin de 2027.....	
I. Événements récents.....	
II. Scénarios de base pour les États-Unis et le Canada.....	
III. Risques et croissance au Canada.....	
IV. Paramètres de planification.....	
CHAPITRE 3 : Changements structurels pour s'adapter à un nouveau monde.....	
CHAPITRE 4 : Un retour aux sources avec les projets d'intérêt national.....	
REMARQUES	
COLLABORATEURS ET LE GROUPE DE POLITIQUE PUBLIQUE DE BENNETT JONES	

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

L'analyse et les perspectives présentées dans ce document ont été élaborées par le groupe [Politique publique](#) de Bennett Jones afin de stimuler la discussion avec les clients sur des questions importantes pour l'économie, les politiques publiques et les entreprises du Canada et de contribuer à la planification. Ce document ne constitue pas une analyse juridique et n'offre pas de conseils juridiques. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas les opinions de Bennett Jones S.E.N.C.R.L., s.r.l. ni celles de ses associés, avocats, conseillers ou avocats-conseils. Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez communiquer avec l'un des collaborateurs mentionnés.

Sauf indication contraire, l'analyse présentée dans ces Perspectives économiques est fondée sur les données publiées disponibles au 5 décembre 2025.

Sommaire

L'ANNÉE 2025 : POLITIQUES AMÉRICAINES PERTURBATRICES ET RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE

L'économie américaine et l'économie mondiale ont fait preuve de résilience en 2025.

À la suite du « Jour de la libération » instauré le 1^{er} avril par le président américain Donald Trump, il y avait des raisons de craindre une guerre commerciale mondiale ou une correction des marchés financiers qui entraîneraient une récession aux États-Unis et un ralentissement marqué de l'économie mondiale.

En fait, bien que la croissance aux États-Unis et dans la plupart des grandes économies ait ralenti en 2025, d'autres facteurs politiques et de marché ont compensé au moins en partie l'effet initial des politiques perturbatrices de l'administration américaine.

Les partenaires commerciaux des États-Unis ont choisi d'éviter une guerre commerciale, et la plupart ont négocié une forme d'accommodement avec le président Trump.

En Amérique du Nord, une exemption des tarifs (reliés à la sécurité aux frontières et à la lutte contre le fentanyl) imposés sur les marchandises en vertu de la *International Emergency Economic Powers Act*, qui donne droit à un traitement préférentiel en vertu de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), a jusqu'à présent endigué les dommages commerciaux.

Aux États-Unis, une augmentation exponentielle des investissements liés à l'intelligence artificielle (IA) par les grandes entreprises technologiques a atténué l'effet du ralentissement de la croissance des dépenses de consommation tout en soutenant les marchés boursiers et l'accumulation de richesses.

Les conditions financières ont été généralement accommodantes à l'échelle mondiale : les principales banques centrales ont abaissé leurs taux directeurs et, malgré quelques accès de nervosité, les marchés boursiers sont demeurés vigoureux, tandis que les marchés des titres de créance sont restés globalement stables.

CE QUE L'AVENIR NOUS RÉSERVE : CROISSANCE LENTE, RISQUES ET CHANGEMENTS STRUCTURELS

Les perspectives pour l'année 2026 et au-delà laissent présager que les gouvernements, les entreprises et les marchés financiers sont confrontés à de nouvelles réalités.

- Il y a une acceptation, quoique réticente, à l'échelle mondiale que les droits de douane américains élevés sur les importations sont susceptibles de rester en place dans un avenir prévisible. Les marchés s'ajustent en redirigeant les flux commerciaux et d'investissement. Bien que cela puisse contribuer à établir de nouvelles relations commerciales à moyen terme, cela s'accompagne de pertes d'efficacité et d'ajustements coûteux qui réduisent les perspectives de croissance à court terme.
- L'IA représente une puissante source d'innovation ayant le potentiel d'accélérer la croissance de la productivité dans tous les secteurs de l'économie. Cette technologie en est à ses débuts et exige actuellement des investissements considérables dans l'infrastructure sous-jacente. L'euphorie du marché face aux perspectives de profits a fait grimper les valorisations boursières à des niveaux comparables à ceux de la bulle Internet. L'éclatement de la bulle IA pourrait entraîner d'importantes pertes de richesse et freiner l'économie réelle.
- Le nouvel engagement pris par les membres de l'OTAN d'allouer 5 % de leur PIB respectif aux dépenses liées à la défense d'ici 2035 entraîne nécessairement une réaffectation importante des ressources. Cela exacerbe également les difficultés budgétaires pour les gouvernements déjà confrontés à des déficits et à une dette élevés.

Ces nouvelles réalités s'imposent alors qu'un ensemble de facteurs déjà complexes exige une attention particulière dans toutes les économies : le lien entre la sécurité nationale et la sécurité économique, les rigidités structurelles qui freinent la croissance de la productivité, la démographie et l'immigration, la sécurité énergétique et les changements climatiques, l'abordabilité, et le compromis entre la consommation actuelle et l'investissement pour l'avenir.

Cet ensemble de facteurs limite les perspectives de croissance à court terme dans les économies avancées et émergentes. À moyen et à long terme, cela aura des effets divergents sur les économies, en fonction de leur capacité à s'adapter et à saisir de nouvelles occasions de croissance, et de la rapidité avec laquelle elles le feront.

LES PERSPECTIVES À COURT TERME AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA

Tant l'économie américaine que l'économie canadienne ont ralenti en 2025.

Aux États-Unis, on a constaté un ralentissement marqué de la consommation des ménages et une baisse des dépenses de consommation publique, ce qui a été partiellement compensé par la croissance exceptionnelle de l'investissement des entreprises dans l'IA. Les importations ont grimpé en flèche au premier trimestre pour éviter les droits de douane, puis ont chuté au deuxième trimestre.

Au Canada, la consommation des ménages et la consommation publique ont également ralenti en 2025, mais la principale cause du ralentissement de l'économie a été une forte baisse des exportations de marchandises survenue au deuxième trimestre. Les investissements au Canada ont diminué en raison des droits de douane et de l'incertitude.

Les deux économies devraient retrouver une certaine vigueur en 2026.

Dans notre scénario de base, la croissance du PIB réel américain s'accélère, mesurée du quatrième trimestre au quatrième trimestre, passant de 1,7 % en 2025 à 1,9 % en 2026 et à 2,1 % en 2027. L'inflation de base américaine se modère pour atteindre un niveau légèrement au-dessus de 2 % d'ici la fin de 2027.

Dans l'hypothèse où la Réserve fédérale demeurerait axée sur les données et attentive aux deux volets de son double mandat après le remplacement de Jerome Powell en mai, elle réduirait son taux directeur (limite supérieure) de 50 points de base au cours de la deuxième moitié de 2026 pour le faire passer à 3,25 % et le maintiendrait à ce niveau jusqu'en 2027.

Au Canada, après avoir enregistré une croissance de seulement 0,6 %, mesurée du quatrième trimestre au quatrième trimestre, en 2025, le PIB réel augmente de 1,6 % en 2026 et de 1,5 % en 2027. La consommation des ménages représente un apport modeste, bien que légèrement grandissant, à la croissance. Les investissements des entreprises restent faibles en 2026, mais se redressent en 2027. Les exportations croissent modestement en 2026 à mesure que les secteurs s'adaptent lentement aux droits de douane, et elles gagnent en vigueur en 2027.

Au Canada, le taux d'inflation (IPC) se situe à la cible de 2 % ou près de celle-ci sur l'horizon de planification. Étant donné une croissance modeste et des pressions sur les prix maîtrisées, nous croyons possible une baisse du taux directeur en 2026, qui passerait de 2,25 % à 2 %. Le gouverneur de la Banque du Canada a clairement indiqué que la politique monétaire ne peut résoudre les défis structurels de l'économie, mais une légère baisse de taux favoriserait un rajustement.

Nous estimons que les risques haussiers et baissiers à l'égard de nos perspectives sont à peu près équilibrés.

Il est important de souligner que même si la croissance s'accélère en 2026 comme le suggèrent notre scénario de base et la plupart des autres prévisions, la production réelle au Canada demeure sur une trajectoire inférieure à celle d'avant le choc des droits de douane américains et de l'incertitude qui en découle.

Tant la Banque du Canada dans son *Rapport sur la politique monétaire* (1,5 %) que le ministère des Finances Canada dans le budget de 2025 (1,8 %) ont indiqué une perte ponctuelle du PIB réel qui pourrait ne pas être récupérée, même à moyen terme.

À MOYEN TERME : UNE DÉMARCHE D'ADAPTATION STRUCTURELLE...

En 2026 et au-delà, les gouvernements et les entreprises au Canada doivent élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour croître et réussir dans un monde radicalement différent de celui qui a soutenu notre économie et notre sécurité nationale au cours des dernières décennies. Sinon, l'incapacité de réagir rapidement aux changements entraînera une érosion lente, mais certaine, de la compétitivité et du niveau de vie.

La diversification de nos échanges commerciaux et de nos investissements, la concrétisation de notre potentiel en tant que fournisseur responsable d'énergie et de minéraux critiques, l'exploitation de l'IA pour en tirer un avantage économique et le renforcement de nos capacités de défense, pris ensemble, représentent une vaste entreprise de changement structurel.

... EN COMMENÇANT PAR DES BASES SOLIDES...

Autant que possible, et à condition de négocier des modalités raisonnables, il sera important de parvenir à des droits de douane américains et à un avenir de l'ACEUM qui soient prévisibles. Notre diplomatie économique cherche à renforcer les liens avec les principales économies, dont la Chine, l'Inde et d'autres économies émergentes et en développement.

Au Canada, l'adaptation de la structure de l'économie canadienne dépendra de notre capacité à attirer des capitaux canadiens et étrangers et à développer les actifs corporels et incorporels qui permettront de tirer parti des avantages du pays.

Le point de départ est le même que dans les décennies précédentes : un environnement macroéconomique sain, une fiscalité concurrentielle, une réglementation avisée, un système financier stable et efficace et d'autres facteurs qui permettent au capital de circuler et d'être alloué de manière productive.

La principale force d'ajustement structurel de l'économie est le processus de « destruction créatrice » dicté par le marché, par lequel les capitaux et la main-d'œuvre sont réaffectés au fil du temps aux entreprises novatrices, au détriment des entreprises qui ne parviennent pas à innover et à s'adapter.

Le Canadien Peter Howitt a reçu le prix Nobel d'économie 2025 pour ses travaux sur la théorie de la croissance soutenue par la destruction créatrice. Les politiques doivent favoriser, et non entraver, ce processus concurrentiel.

... AVEC ÉGALEMENT UN ALIGNEMENT SUR DES STRATÉGIES INDUSTRIELLES JUDICIEUSES

Parallèlement, en raison de facteurs politiques et de marché distincts dans le monde et au Canada, les gouvernements et le secteur privé doivent élaborer ensemble des stratégies relatives aux secteurs et aux technologies clés.

Quatre priorités s'imposent :

- Réaliser la valeur de notre énergie et de nos ressources naturelles et bâtir l'infrastructure nécessaire pour acheminer nos produits vers de nouveaux marchés.
- Faciliter et accélérer l'ajustement de notre secteur manufacturier.
- Saisir les opportunités offertes par l'IA et la technologie pour accélérer la croissance de la productivité et créer un avantage canadien distinct.
- Constituer une base industrielle de défense concurrentielle pour tirer parti de l'augmentation des dépenses militaires du Canada et de ses alliés.

Toutes ces priorités bénéficieront d'une saine conjoncture du marché, mais elles nécessitent également un leadership politique de la part des gouvernements et un engagement ferme du secteur privé pour positionner avantageusement le Canada dans le monde sur le plan concurrentiel.

Dans une période de changements structurels, une politique avisée peut comporter des investissements publics bien ciblés, limités et sains sur le plan budgétaire, avec comme objectif de servir de catalyseur à l'investissement privé. Des mesures gouvernementales *temporaires* permettant à un secteur et à ses travailleurs de s'ajuster à un choc externe peuvent aussi se justifier. L'aide aux travailleurs doit chercher à améliorer les compétences, la mobilité et l'emploi.

Néanmoins, il faut tirer des leçons des expériences passées en matière de politique industrielle au Canada et à l'étranger. Lorsqu'une intervention n'est pas couronnée de succès, les gouvernements doivent tirer rapidement des conclusions, limiter leurs pertes et passer à autre chose.

CERTAINES MESURES POSITIVES DÉJÀ PRISES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Dès le début de son mandat, le gouvernement du premier ministre Mark Carney a collaboré avec les provinces et les territoires sur la première des quatre priorités susmentionnées, sous le thème de la réalisation de projets d'intérêt national.

Le gouvernement du Canada a adopté la *Loi visant à bâtir le Canada* afin de simplifier l'approbation et la délivrance des permis des projets et de coordonner le financement, le cas échéant. Il a créé le Bureau des grands projets (BGP) pour servir de guichet unique aux promoteurs et a annoncé qu'une première série de projets était en cours d'examen.

Le 27 novembre, dans un geste qui marque une rupture avec les 10 dernières années de tensions entre le Canada et l'Alberta au sujet du développement des ressources, le premier ministre Carney et la première ministre Danielle Smith ont signé un protocole d'entente (PE) visant à faire avancer d'importants investissements énergétiques du secteur privé.

Ces mesures ont été bien accueillies par le secteur privé. Ceci dit, certains facteurs sont essentiels pour que les projets soient réalisés :

- la justification économique des projets et l'engagement des promoteurs;
- la clarté de la politique, notamment en ce qui concerne la réglementation et la tarification du carbone;
- la collaboration stratégique et opérationnelle entre les gouvernements à chaque étape;
- l'harmonisation des processus décisionnels et des échéanciers des secteurs public et privé;
- la gestion et le partage équitables et efficaces des risques;
- l'accord et la participation des peuples autochtones;
- un changement de culture de l'ensemble du système de réglementation et une augmentation de sa capacité à atteindre des résultats.

La mise en œuvre des trois autres priorités de la stratégie industrielle sera d'une complexité et d'une urgence similaires. Le gouvernement a promis des stratégies à venir sur l'IA et la base industrielle du secteur de la défense. Le secteur manufacturier, en particulier l'automobile, méritera une attention similaire.

UN BUDGET 2025 BIEN ACCUEILLI, MAIS BEAUCOUP DE TRAVAIL À FAIRE

Le budget fédéral 2025 a posé le bon diagnostic pour l'économie canadienne, et il signale un changement de politique bienvenu visant à favoriser les investissements publics et privés afin de surmonter les difficultés structurelles du pays.

Le discours selon lequel nous devons *dépenser moins pour investir davantage* est convaincant, mais nous constatons que le résultat net sur le plan budgétaire s'est traduit par des dépenses discrétionnaires plus importantes, des déficits plus élevés et une hausse du ratio dette-PIB. Les objectifs budgétaires proposés n'imposeront probablement pas les choix politiques difficiles nécessaires pour assurer la prudence et la viabilité.

Dans le cadre de l'élaboration du prochain budget, en maintenant le cap sur l'investissement, il existe de solides raisons pour que le gouvernement se concentre sur les politiques *structurelles*, revoie et simplifie le système fiscal et de transfert, rationalise les programmes de dépenses publiques et maintienne une discipline budgétaire plus ferme.

Pendant cette période de changements structurels et d'adaptation, la croissance des revenus et de la consommation sera vraisemblablement faible, et tous les gouvernements devront résister à la tentation d'emprunter pour les soutenir au moyen de réductions d'impôts généralisées ou d'une augmentation des transferts.

PROCHAINES ÉTAPES

Au cours de la dernière année, une grande attention a été justement accordée au leadership politique fédéral en ce qui concerne les relations entre le Canada d'une part, et les États-Unis et nos partenaires mondiaux d'autre part, ainsi qu'à la création des conditions favorables à une reprise des investissements.

On a accordé moins d'attention à la responsabilité qui incombe aux provinces et aux territoires de participer au réalignement des priorités politiques en faveur d'une économie canadienne plus forte, intégrée et plus résiliente.

Pourtant, le rôle essentiel de l'adaptation de l'économie aux nouvelles conditions mondiales incombe aux entreprises, aux conseils d'administration de sociétés et aux équipes de direction qui trouveront les opportunités stratégiques, prendront des risques, innoveront et investiront dans de nouveaux projets, de nouveaux actifs et de nouveaux marchés.

En période de choc pour notre économie, une étroite collaboration et un leadership conjoint des gouvernements et des entreprises offriront la meilleure occasion de créer un élan et, à terme, d'opérer les changements structurels nécessaires à la prospérité et à la résilience futures.

Collaborateurs et le groupe de Politique publique de Bennett Jones



Serge Dupont

613.683.2310

dupont@bennettjones.com

Serge est conseiller principal et chef du groupe Politique publique. Il conseille les clients des secteurs privé et public sur les politiques et les règlements des domaines des ressources naturelles et des services financiers. Avant de se joindre à Bennett Jones en 2018, il était sous-greffier du Conseil privé et sous-ministre des Affaires intergouvernementales. Auparavant, il a été administrateur du FMI représentant le Canada, sous-ministre de Ressources naturelles Canada et cadre au ministère des Finances du Canada.



Richard Dion

613.683.2312

dionr@bennettjones.com

Richard est conseiller principal, Affaires et son expertise porte sur l'analyse et les prévisions économiques pour les entreprises canadiennes et internationales. Avant de se joindre au cabinet, Richard a travaillé comme économiste à la Banque du Canada (pendant plus de 30 ans dans différents services), au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, et à Énergie, Mines et Ressources Canada.



Paul Beaudry

604.822.8624

paul.beaudry@ubc.ca

Paul est professeur d'économie à l'Université de Colombie-Britannique et un conseiller principal en économie. De 2019 à 2023, il a occupé le poste de sous-gouverneur de la Banque du Canada, supervisant des services clés tels que la stabilité financière, les affaires internationales et la recherche. Il a également représenté la Banque du Canada aux réunions du G7 et du G20. Paul a occupé des postes de professeur de faculté à l'Université d'Oxford, à l'Université de Boston et à l'Université de Montréal. Il a en outre été professeur invité au MIT, à la Sorbonne, à l'Institut Universitaire Européen et à l'Université de Toulouse.



Cheryl Woodin

416.777.6550

woodinc@bennettjones.com

Cheryl est associée et cochef du groupe Litige et règlement des différends. En tant qu'avocate plaignante émérite au Canada, Cheryl a représenté certaines des plus grandes sociétés du pays dans leurs différends juridiques les plus importants à tous les niveaux de compétence. Elle est à l'avant-plan des recours collectifs et des différends multiterritoriaux au Canada et est reconnue pour son travail novateur en matière de recours des consommateurs et de responsabilité du fait des produits. Elle est membre du conseil d'administration de The Advocates' Society et de l'Association du Barreau de l'Ontario, et est vice-présidente pour l'Amérique du Nord de l'International Association of Defence Counsel.



**Hon. John R. Baird
PC**

416.777.5767

bairdj@bennettjones.com

John est conseiller principal, Affaires. Il est connu pour son travail dans le domaine des relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement, en particulier avec la Chine et les pays de l'ANASE. En tant qu'ancien ministre influent du gouvernement du Canada et titulaire d'autres postes clés, John a renforcé la sécurité et les partenariats économiques avec les États-Unis et les nations du Moyen-Orient. Il siège au conseil consultatif de Barrick Gold Corp., ainsi qu'aux conseils d'administration de Canadian Pacific, Kansas City Limited, de Canfor Corporation, de FWD Group et de PineBridge Investments.



**Hon. John P. Manley,
PC, OC**

613.683.2320

manleyj@bennettjones.com

John est conseiller principal, Affaires. Il compte plus de 10 années d'expérience au sein du gouvernement fédéral, notamment en tant que vice-premier ministre, ministre des Affaires étrangères, ministre des Finances et ministre de l'Industrie du Canada. John conseille les clients sur les occasions d'affaires stratégiques et est actuellement président du conseil d'administration de la société TELUS, ainsi que président du conseil consultatif de l'Institut canadien des affaires mondiales, il a été président et chef de la direction du Conseil canadien des affaires.



Monique Mercier

514.985.4511

mercierm@bennettjones.com

Monique est conseillère principale. Forte de plus de 20 ans d'expérience en tant qu'avocate générale et cadre supérieure, elle fournit des conseils stratégiques en matière de gouvernance d'entreprise et d'affaires concernant l'expansion de Bennett Jones au Québec. Auparavant, Monique a été vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, et chef des services juridiques et de la gouvernance auprès de la société TELUS. Elle siège actuellement aux conseils d'administration du Groupe TMX, d'Alamos Gold, d'Innergex énergie renouvelable et d'Industrielle Alliance Groupe financier.



Jane Bird

604.891.5156

birdja@bennettjones.com

Jane est conseillère principale, Affaires, et son expertise porte sur le développement et l'exécution de projets d'infrastructure pour des clients des secteurs privé et public. Pendant sa carrière remarquable qui s'étend sur 20 ans, elle a dirigé des projets majeurs dans les secteurs du transport, de l'électricité, de la construction et du traitement des eaux usées, notamment celui de la Canada Line et le projet d'expansion du barrage Waneta. Jane a reçu des prix prestigieux pour son leadership et préside le conseil d'administration de Nieuport Aviation, un investissement du Fonds d'investissement dans l'infrastructure.



Hon. Christy Clark

604.891.5160

clarkc@bennettjones.com

Christy est conseillère principale et une ancienne première ministre de la Colombie-Britannique. Elle a d'ailleurs atteint des résultats exceptionnels en matière de croissance économique, de gestion budgétaire et de création d'emplois pendant son mandat de première ministre provinciale. Sous sa direction, la Colombie-Britannique est devenue le leader économique du Canada pendant trois années consécutives. Forte d'un bilan remarquable en matière d'équilibre budgétaire et de réduction de la dette publique, Christy laisse derrière elle une planification à long terme et une prospérité durable pour les générations futures.



Bennett Jones

Le cabinet auquel les entreprises confient leurs
questions juridiques les plus complexes.